

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Antoine-Girouard **tenue le mardi 9 février 2016 à 19h**
au salon du personnel de l'école Antoine-Girouard

Présences : Madame Genevieve Bergeron, représentante du personnel de soutien
Monsieur Jean-François Cassivi, parent membre
Madame Brigitte Chapdelaine, représentante du personnel enseignant
Madame Julie Côté, représentante du service de garde
Monsieur Benoît Des Croisselles, parent membre
Monsieur Alain F. Dussault, président du CÉ, parent membre
Madame Jocelyne Montpetit, directrice
Madame Rachel Morriseau, représentante du personnel enseignant
Madame Marie-France Riopel, parent membre
Madame Janique Taillon, parent membre

Absence : Madame Louise Robitaille

1. Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Monsieur Alain F. Dussault, constate qu'il y a quorum.
La réunion est ouverte à 19h10.

AG-15.16.20

1.2 Revue et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 1.2 Revue et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2015

2. Suivi au procès-verbal

- 2.1 Spectacle de Noël
- 2.2 Guignolée
- 2.3 Cinéma de Noël
- 2.4 Artiste à l'école

3. Parole au public

4. Questions diverses

5. Pour adoption

6. Pour approbation

- 6.1 OSM musique
- 6.2 Photo scolaire
- 6.3 Campagne de fleurs

7. Parole à la direction

- 7.1 Budget
- 7.2 Semaine du personnel
- 7.3 Peinture dans l'école

8. Pour consultation ou discussion

- 8.1 Critère de sélection d'une direction d'établissement 2016-2017

9. Pour information

- 9.1 Correspondance du président
- 9.2 Parole au représentant au comité de parents
- 9.3 Parole à la représentante de l'OPP
- 9.4 Parole à la représentante du SDG
- 9.5 Parole aux enseignants

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Benoît Des Croisselles et secondé monsieur par Alain F. Dussault d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 9 février 2016.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

Point 5.4 : Convention de gestion et de réussite éducative

Monsieur Dussault nous remet un texte à ajouter :

Les membres du CÉ ont reçu le document de la convention de gestion et de réussite éducative. La convention soumise au CÉ contient les mêmes cibles et les mêmes buts que ceux de l'an dernier. Les membres du CÉ discutent de la convention de gestion et de réussite éducative, notamment des objectifs mesurables. Un vote est demandé pour l'approbation de la convention de gestion et de réussite.

5 pour

0 contre

5 abstentions

Approuvé à la majorité. La convention de gestion et de réussite éducative telle que soumise au CÉ est approuvée à la majorité.

Il est proposé par monsieur Alain F. Dussault et secondé par madame Julie Côté d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2015.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

2. Suivi au procès-verbal

2.1 Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël « Magie internationale » a été très apprécié du personnel et des élèves.

2.2 Guignolée

Belle réussite comme les années passées.

2.3 Cinéma de Noël

Il y avait un manque de surveillance de la part des parents. Trop de va-et-vient. Les enfants ne regardaient pas beaucoup le film. Besoin de plus de parents bénévoles pour surveiller. Beaucoup plus bruyant que les années passées.

2.4 Artiste à l'école

Projet : Création d'une histoire (1^{er} cycle)

Projet : Illustration (2^e cycle)

Projet : Visite d'un chansonnier (3^e cycle)

Les chansons seront présentées par les élèves en fin d'année.

Projet : Les enseignantes et l'enseignant en art dramatique du 3^e cycle préparent une pièce de théâtre avec leurs élèves.

Cette pièce de théâtre sera présentée le 21 juin à l'auditorium de l'école de Mortagne.

3. Parole au public

Nil

4. Questions diverses

Nil

5. Pour adoption

6. Pour approbation

6.1 OSM musique

Des élèves du 2^e et 3^e cycle participeront au spectacle de l'Orchestre Symphonique Métropolitain de Longueuil.

Une allocation de 796,77 \$ est demandée pour le transport.

Il est proposé par madame Marie-France Riopel et secondé par monsieur Jean-François Cassivi d'allouer le montant de 796,77 \$ pour le transport des élèves qui participent au spectacle de OSM de Longueuil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

6.2 Photo scolaire

Les membres du CÉ proposent un changement de photographe pour l'année 2016-2017. Monsieur Jean-François Cassivi communiquera avec Chantal, secrétaire de l'école, pour comparer les prix et les ristournes des différentes compagnies.

6.3 Campagne de fleurs et fines herbes

Madame Marie-France Riopel revient sur la campagne de fleurs et fines herbes

Campagne de 3 semaines du 4 au 22 avril 2016

Livraison : vendredi 27 mai 2016

Fournisseurs : Primavera, Uni-Vert des herbes

Besoin de parents bénévoles. L'OPP fera des démarches pour recruter des parents bénévoles.

7. Parole à la direction

7.1 Budget

Un document concernant le suivi budgétaire est distribué aux membres du CÉ.

Madame Montpetit donne de l'information concernant le suivi budgétaire.

7.2 Semaine du personnel

Un gros merci aux parents bénévoles pour les gâteries. Très apprécié du personnel.

7.3 Peinture de tous les locaux, des corridors de l'école, l'entrée, les cages d'escaliers et les casiers.

Madame Montpetit informe les membres du CÉ sur un plan triennal, tous les locaux, les corridors, le hall d'entrée, les cages d'escaliers et les casiers de l'école seront peints.

Début des travaux pendant la semaine de relâche.

AG-15.16.23

8. Pour consultation et discussion

8.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement 2016-2017

Suite à une discussion entre les membres du conseil d'établissement, ceux-ci proposent de reconduire les mêmes critères de sélection de la direction d'école que l'an dernier avec une petite modification au dernier critère.

Pour l'année 2016-2017, les critères de sélection d'une direction pour l'école Antoine-Girouard sont les suivants :

- Direction avec force pédagogique et proactive auprès de la clientèle;
- Que la direction :
 - . Affiche une transparence constante;
 - . Diffuse l'information;
 - . Manifeste sa confiance envers le personnel de l'école et lui apporte son soutien;
 - . Direction avec gestion efficace et dynamique des ressources humaines financières et matérielles, en fonction des besoins du milieu;
 - . Assurer le développement de chaque membre du personnel ainsi que le développement de ses propres compétences.

Il est proposé par madame Julie Côté et secondé par madame Brigitte Chapdelaine d'accepter les critères de sélection d'une direction d'école pour l'année 2016-2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

9. 9.1 Correspondance du président

Nil

9.2 Parole au représentant du comité de parents

Monsieur Benoît Des Croisselles a assisté à une réunion en janvier :

- Retour sur la consultation EHDAA
- Calendrier scolaire
- Loi 86 position finale du comité de parents

9.3 Parole à la représentante de l'OPP

Activité de fin d'année à planifier.

9.4 Parole à la représentante du SDG

Bazar école : argent ramasser environ 1200 \$

Beach Party : journée en folie

9.5 Parole aux enseignants

Madame Brigitte Chapdelaine, enseignante, mentionne que les élèves de 4^e année ont participé à la journée de l'écriture.

Merci à Chantal, secrétaire, pour la mise en page et les informations dans le mot d'Antoine.

Très apprécié des parents.

AG.15.16.24

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Benoît Des Croisselles et secondé par madame Julie Côté la levée de l'assemblée à 21h10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

La direction

Le président

Madame Jocelyne Montpetit

Monsieur Alain F. Dussault